



Fiche d'inscription – Formation -  
Transmission de l'art de la marionnette à gaine

date : du 10 au 13 novembre 2016

Nom :

Prénom :

adresse :

Tel. :

mail :

date de naissance :

Quel est votre activité professionnelle ?

Quelles sont vos motivations pour faire ce stage ?

Avez-vous une pratique de la marionnette ? Du théâtre ? Ou d'autres arts de la scène ?  
Le ou lesquels ? Dans quel(s) contexte(s) ?

Qu'attendez-vous de ce stage ?

Avez-vous une prise en charge par votre employeur ?

Si oui, merci de nous mettre en relation avec le responsable formation de votre structure.

En cas d'une prise en charge individuelle et afin de valider votre inscription, merci de nous adresser, avec ce formulaire rempli et signé (page 2), un chèque de 135 euros à l'ordre de En Verre et contre Tout.

## Conditions de règlement et d'annulation du stage

Les inscriptions sont prises en compte par ordre de réception du formulaire rempli et signé ainsi que du chèque de règlement.

Le règlement du stage s'effectue au moins 15 jours avant le début du stage.

*Le LEM* se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint.

En cas d'annulation du stage par *Le LEM*, le règlement versé par le stagiaire sera remboursé en totalité par le biais d'un mandat administratif. Pour cela, le stagiaire devra envoyer un Relevé d'Identité Bancaire.

En cas d'annulation par le stagiaire :

Si l'annulation a lieu 8 jours ou plus avant la date du début de stage, nous remboursons la totalité du stage (sur demande écrite).

Si l'annulation a lieu entre 3 et 7 jours avant la date du début de stage, nous remboursons 50% du stage (sur demande écrite).

Si l'annulation a lieu moins de 3 jours avant la date du début de stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Signature du stagiaire.  
Précédé de « lu et approuvé »